

# Créatrice D'AVENIR

## Agenda non classé

### Présentation du dispositif

#### — Description

Chaque année, « Créatrices d'Avenir » permet d'accompagner et de récompenser les dirigeantes d'entreprises de la région, mais aussi et surtout de valoriser les femmes qui osent entreprendre et peuvent, par leur exemple, inspirer celles qui voudraient ou hésiteraient encore à se lancer.

Le concours récompense dans 5 catégories :

- **Audace** : femme ayant créé ou repris une entreprise dans un secteur traditionnellement masculin.
- **Entreprise responsable** : femme ayant créé ou repris une entreprise conciliant activité économique et responsabilité sociale ou environnementale.
- **Innovation** : femme ayant créé ou repris une entreprise s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large.
- **Quartier** : femme issue ou habitante d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé ou repris une activité.
- **Savoir-faire** : femme ayant créé ou repris une entreprise mettant à l'honneur une technique de fabrication, de réparation, de transformation ou de prestation de services relevant de l'artisanat.

#### — Candidats

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes et la dirigeante est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2022,
- le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de trophées.

#### — Dotations

Chacune des lauréates récompensées remportera une dotation financière (7 500 € pour la grande gagnante « Créatrice d'Avenir 2022 » et 4 500 € pour les trophées thématiques et le trophée du public) ainsi qu'une ou plusieurs des dotations d'accompagnement suivantes (valorisées à hauteur de 30 000 € au total) délivrées par les partenaires du concours » :

- visibilité médiatique,
- vol long-courrier aller-retour AIR FRANCE dans le cadre d'une mission de prospection à l'international,
- accompagnement dans la gestion et la stratégie de son entreprise par la SODESI,
- accompagnement dans l'élaboration de sa stratégie de communication par Poussin Communication,
- coaching pour renforcer son leadership par EITTO,
- rendez-vous patrimonial avec un conseiller de la banque Neuflyze OBC,
- accès au Groupama Club Créatrices d'Avenir réunissant l'ensemble des lauréates et finalistes du concours toutes éditions confondues à l'occasion d'événements festifs et de mise en réseau.